

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Rennes, la Polyclinique Saint-Laurent utilise une nouvelle technique pour les patients souffrant d'un trouble du rythme cardiaque



Rennes, le 27 novembre 2023

Depuis novembre 2023, la Polyclinique Saint-Laurent est le premier établissement en région Bretagne à proposer la technique de l'électroporation aux patients souffrant de fibrillation atriale. Cette technique, au moins aussi efficace que les précédentes, s'avère plus sûre et limite les effets secondaires.

La fibrillation atriale est un trouble du rythme cardiaque responsable d'une altération de la qualité de vie, d'accidents vasculaires cérébraux et d'insuffisance cardiaque. Cette arythmie fréquente est déclenchée par des foyers électriques anormaux provenant des veines pulmonaires connectées à l'oreillette gauche.

Le traitement de la fibrillation atriale repose sur les anticoagulants, les médicaments anti-arythmiques et l'isolation des veines pulmonaires pour les cas réfractaires. **Deux techniques "thermiques" permettaient historiquement d'isoler les veines pulmonaires au niveau de leur connexion avec l'oreillette gauche, afin d'empêcher l'entrée des influx électriques anormaux** : la radiofréquence (chaud) et la cryoablation (froid). Ces deux énergies peuvent induire des lésions des tissus à proximité de l'oreillette gauche (œsophage, nerf phrénique) et des sténoses des veines pulmonaires.

Une nouvelle technique, nommée électroporation, permet de délivrer un courant électrique directement dans la veine, entraînant l'ouverture des pores dans les membranes des cellules et isolant l'oreillette et la veine. **Cette énergie novatrice, basée sur un champ électrique, n'utilise ni le chaud,**

ni le froid. Elle présente par ailleurs une sélectivité pour le tissu myocardique, épargnant ainsi les structures adjacentes.

Les études montrent que cette nouvelle technologie est **au moins aussi efficace que les précédentes avec un meilleur profil de sécurité.**

Renforçant ainsi son expertise, le service de cardiologie de la Polyclinique Saint-Laurent est le 1er en région Bretagne à offrir cette technologie.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement de la Polyclinique en matière de développement de l'offre de soins, d'innovation et d'amélioration de la qualité de prise en charge des patients du territoire.

A propos de la Polyclinique Saint-Laurent :

Établissement de santé privé à but non lucratif situé à Rennes, la Polyclinique Saint-Laurent s'inscrit dans une démarche de service public. Elle est gérée par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve. Elle dispose d'une capacité de 472 lits et places, 4 places d'accueil de soins non programmés et 3 boxes d'urgences cardiologiques. Ses activités de soins s'articulent autour de 4 piliers :

- Chirurgie
- Médecine
- Psychiatrie
- Soins de suite et de réadaptation.

L'établissement compte 700 professionnels dont 100 médecins.

En savoir plus : <https://stlaurent.hstv.fr>



A propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve :

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve rassemble 16 établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, cliniques, services d'accueil des personnes âgées, foyers de vie pour adultes en situation de handicap, en Bretagne, en Provence et désormais en Pays-de-la-Loire. Son siège est à Lamballe (22). Elle compte 3 000 salariés et gère 270 millions d'euros de budget.

L'Hospitalité a été créée en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve pour conforter et développer les établissements, dont certains existent depuis plus de 360 ans.

En savoir plus : www.hstv.fr

Contact presse :

Charlotte BRENDEL – Service communication de la Polyclinique Saint-Laurent

charlotte.brendel@hstv.fr 06 82 60 05 63

<https://stlaurent.hstv.fr>